

# Maison départementale des personnes handicapées



Le Conseil départemental a inauguré en 2005 la "Maison départementale des personnes handicapées". Une structure unique, lieu d'information et d'orientation destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Elle a également vocation à être un point d'entrée unique pour les différentes structures liées au handicap (COTOREP, Dispositif de la Vie Autonome, services de l'Etat etc.).

Infos pratiques

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi 9h à 12h - 13h30 à 17h (sauf le jeudi matin)

Liens utiles

[Site de la MDPH](#)